

Département de l'AIN

Arrondissement de BOURG-EN-BRESSE

Canton de MIRIBEL

Commune de BEYNOST



N° 04-2026-24

## **EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION** **DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du** : 16 avril 2026

**Convocation du** : 9 avril 2026

**Nombre de Conseillers :**

En exercice : 27

Présents : 25

Votants : 28

L'an deux mille vingt-six, le seize avril à dix-huit heures et trente minutes, les membres composant le Conseil Municipal de Beynost, dûment convoqués par le Maire, se sont réunis en salle du Conseil Municipal, en séance publique sous la présidence de Madame Caroline TERRIER, Maire.

### **ADMINISTRATION GENERALE : Constitution des commissions de travail**

**Présents** : Mme Caroline TERRIER, M. Sergio MANCINI, Mme Véronique CORTINOVIS, Mme Sylvie CAILLET, M. Lionel CHEVROLAT, Mme Annick PANTEL, M. Jean-Marc CURTET, M. Bertrand VERMOREL, Mme Laurence ROUQUETTE, M. Patrick THOLON, Mme Valérie BERGER, Mme Catherine BARCELLINO, Mme Anne LE GUYADER, M. Jean-Pierre COTTAZ, Mme Céline BAESSEN, Mme Elisabeth BOUCHARLAT, Mme Ludivine BUCILLIAT, Mme Marie Gabrielle CHAUTARD, M. Pierre-Yves GARIC, M. Charles JEAN-LOUIS, Mme Sylvie MARTINON COCHARD, M. Thierry MERESSE, M. Jacki PRAT, M. Xavier RADVAY, M. Vincent VIANI.

**Représentés** :

Mme Annie MACIOCIA donne procuration à Mme Caroline TERRIER

M. Pascal CONTAMIN donne procuration à Mme Anne LE GUYADER

Mme Laëtitia RAPPET donne procuration à M. Thierry MERESSE

**Absents** : M. Philippe MAILLEZ

**Secrétaire de séance** :

M. Jean-Marc CURTET

Le Maire est Président de droit des commissions de travail constituées. Il lui revient par conséquent d'en convoquer les membres désignés, ou à défaut le vice-président délégué de chaque commission municipale.

L'élection de chaque commission a lieu à scrutin secret (Art L2121-21 du CGCT), sauf si le conseil municipal en décide autrement à l'unanimité.

Madame le Maire constitue les six commissions municipales suivantes :

- Commission Foncier-Urbanisme
- Commission Vie Scolaire-Enfance-Jeunesse
- Commission Voirie, Réseaux-Bâtiments-Espaces Verts
- Commission Animations Communale -Vie Associative-Sport
- Commission Développement Durable-Protection de la Côtère-Participation Citoyenne
- Commission Finances

Chaque commission sera composée de six personnes, en respectant le principe de la représentation proportionnelle : cinq membres issus de la liste majoritaire et un membre issu de la liste minoritaire sur proposition de cette dernière.

Madame le Maire propose à l'assemblée de procéder au vote au scrutin public à main levée.

### **DELIBERE**

Vu le procès-verbal de la séance d'installation du Conseil Municipal en date du 20 mars 2026, constatant l'élection du Maire et de 08 adjoints,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L2121-22 qui permet au Conseil Municipal de constituer des commissions thématiques chargées d'étudier les questions soumises au Conseil Municipal,

Considérant que ces commissions sont composées exclusivement de conseillers municipaux, et qu'il appartient au Conseil Municipal de décider du nombre de conseillers siégeant dans chaque commission,

Considérant que les différentes commissions municipales devront être composées de façon à respecter le principe de la représentation proportionnelle, chacune des listes représentées en son sein devant disposer d'au moins un représentant,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Votants	28	
Pour	28	Mme Caroline TERRIER, M. Sergio MANCINI, Mme Véronique CORTINOVIS, Mme Sylvie CAILLET, M. Lionel CHEVROLAT, Mme Annie MACIOCIA, Mme Annick PANTEL, M. Jean-Marc CURTET, M. Bertrand VERMOREL, Mme Laurence ROUQUETTE, M. Patrick THOLON, Mme Valérie BERGER, Mme Catherine BARCELLINO, Mme Anne LE GUYADER, M. Jean-Pierre COTTAZ, Mme Céline BAESSEN, Mme Elisabeth BOUCHARLAT, Mme Ludivine BUCILLIAT, Mme Marie Gabrielle CHAUTARD, M. Pascal CONTAMIN, M. Pierre-Yves GARIC, M. Charles JEAN-LOUIS, Mme Sylvie MARTINON COCHARD, M. Thierry MERESSE, M. Jacki PRAT, M. Xavier RADVAY, Mme Laëtitia RAPPET, M. Vincent VIANI
Contre		
Abstention		
NPPV		

**DECIDE** de procéder au vote au scrutin public à main levée,

**DECIDE** de fixer à six le nombre de personnes dans chaque commission communale,

**APPROUVE** la constitution des commissions permanentes comme suit :

<b>FONCIER-URBANISME</b>	<b>VIE SCOLAIRE-ENFANCE-JEUNESSE</b>
<b>Caroline Terrier (présidente)</b>	<b>Caroline Terrier (présidente)</b>
Jean-Pierre Cottaz	Sylvie Caillet
Vincent Viani	Xavier Radvay
Sylvie Martinon Cochard	Elisabeth Boucharlat
Jean-Marc Curtet	Ludivine Bucilliat
Anne Le Guyader	Céline Baesen
<b>VOIRIE-RESEAUX-BATIMENTS-ESPACES VERTS</b>	<b>FINANCES</b>
<b>Caroline Terrier (présidente)</b>	<b>Caroline Terrier (présidente)</b>
Lionel Chevrolat	Charles Jean-Louis
Catherine Barcellino	Annick Pantel
Patrick Tholon	Philippe Maillez
Jean-Marc Curtet	Pierre-Yves Garic
Thierry Méresse	Céline Baesen
<b>ANIMATIONS COMMUNALES-VIE ASSOCIATIVE - SPORT</b>	<b>DEVELOPPEMENT DURABLE-PROTECTION COTIERE-PARTICIPATION CITOYENNE</b>
<b>Caroline Terrier (présidente)</b>	<b>Caroline Terrier (présidente)</b>
Annie Maciocia	Valérie Berger
Laurence Rouquette	Patrick Tholon
Sylvie Martinon Cochard	Elisabeth Boucharlat
Véronique Cortinovis	Vincent Viani
Laëtitia Rappet	Marie Gabrielle Chautard

Accusé de réception en préfecture  
001-210100434-20260416-qfX0200023dd3-DE  
Date de télétransmission : 20/04/2026  
Date de réception préfecture : 20/04/2026



*TERRIER*

Caroline TERRIER,  
Mairie de Beynost

Accusé de réception en préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception préfecture :